Syndicat Mixte pour le Développement De l'Estuaire de la Gironde EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE GOMETE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPAEMENT DE LA GIRONDE

Votes: Pour: 11

Nbre de membres en exercice : 17

Nbre de membres présents : 10

Nbre de suffrages exprimés : 11

2 0 JUIL. 2016

Contre: 0
Abstention: 0

Jureau du Courrier

L'an deux mille seize, le sept juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation: 23 juin 2016

<u>Etaient Présents</u>: Mmes GOT - GUILLEN - MONSEIGNE - de ROFFIGNAC - MM. CORSAN - FERCHAUD - LORIAUD - PLISSON - QUESSON - RENARD.

Absent ayant donné pouvoir : M. BELOT à M. QUESSON

Délibération N°2016-002-034: Adhésion du SMIDDEST à l'association des Biens Français du Patrimoine Mondial

Vu le CGCT:

Considérant l'intérêt d'assurer une représentation du phare de Cordouan dans les instances liées au patrimoine mondial dès la phase de candidature ;

Il est décidé, à l'unanimité:

Article 1. d'adhérer à l'association des Biens Français du Patrimoine Mondial. La cotisation annuelle d'un montant de 50 € sera prélevée au budget annexe Cordouan.

Article 2. d'autoriser Madame La Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 juillet 2016

Pascale GOT

La Présidente